



COMITE SYNDICAL DU 23 MARS 2021 à Saint-Hilaire-Petitville (commune de Carentan-les-Marais)

Secrétaire de séance : Pierre AUBRIL

DÉLIBÉRATION

CS 2021/46 Finances locales – Décisions budgétaires – Priorité 2 – Contribuer à l'attractivité durable du territoire - Animation et promotion touristique

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 23 mars 2021 (en présentiel) à Saint-Hilaire-Petitville (commune de Carentan-les-Marais), sous la présidence de Jean MORIN.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 17 mars 2021 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Claudie LAUNOY, Pascal MARIE (*pouvoir de Hubert LEFEVRE*),

Pour les conseillers départementaux

Gabriel DAUBE (*pouvoir de Christèle Castelein*), Patricia GADY-DUQUESNE, Nicole GODARD, Maryse LE GOFF, Françoise

LEROSSIGNOL, Jean MORIN, Patrick THOMINES

Pour les Communautés de Communes

Mireille DUFOUR (CC Isigny Omaha Intercom), Aurélie GIGAN (CC Coutances mer et Bocage), Jean-Pierre GUEGAN (Communauté d'Agglomération Saint-Lô), Anne HEBERT (CC Côte Ouest Centre Manche), Catherine KERVADEC (CC de la Baie du Cotentin – *pouvoir de Jean-Claude COLOMBEL*), Jean-René LECHATREUX (Communauté d'Agglomération du Cotentin)

Pour les communes

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise), Samuel HARDY (La Meauffe), Marie-Agnès HEROUT (Carentan-les-Marais – *pouvoir de Jean-Claude HAIZE*), Laurent HUET (Saint-Sauveur-Villages), Yves HUET (Gonfreville – *pouvoir de Valérie TORTEL*), Bertrand LECONTE (Sainte-Marie-du-Mont), Joël LERECULEY (Gaignes-Mesnil Angot), Sylvain LEREDDE (Rampan), Jocelyne LEVAVASSEUR (Fresville – *pouvoir de Jean-Marc JOLY*), Aurélien MARION (Apperville), Michel MAUDUIT (Isigny-sur-Mer – *pouvoir de Jean-Michel GREEN*), Marinette MIGAULT (Rauville-la-Place), Christopher MOREAU (Saint-Germain-du-Pert), Yann MOUCHEL (Varenguebec), Françoise PHILIPPE (Catteville), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle), Gérard TAPIN (Marchésieux), Gérard VOIDYE (Carentan-les-Marais)

ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Caroline AMIEL, Jean-Manuel COUSIN, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Hubert LEFEVRE, Florence MAZIER, Robert RETOUT, Nathalie THIERRY, Didier VERGY

Pour les conseils départementaux

Christèle CASTELEIN, Jacques COQUELIN, Marc LEFEVRE

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude COLOMBEL (CC de la Baie du Cotentin), Thierry LAISNEY (CC Côte Ouest Centre Manche)

Pour les communes

Simone EURAS (Neufmesnil), Christophe FOSSEY (Doville), Jean-Michel GREEN (Isigny-sur-Mer), Jean-Claude HAIZE (Carentan-les-Marais), Dominique JEANNE (Néhou), Jean-Marc JOLY (Hémevez), Jean-Pierre LHONNEUR (Carentan-les-Marais), Stéphanie MAUBE (Lessay), Olivier MADELAINE (Grandcamp-Maisy), Florent SILIERES (Terre-et-Marais), Valérie TORTEL (Gorges), Céline VAQUEZ (Le Désert),

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20210323-DELIB_CS2021_46-DE
Date de télétransmission : 15/04/2021
Date de réception préfecture : 15/04/2021



MARAI DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Pour les membres associés

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mathieu **LEBLOND** (Trésorerie de Saint-Lô - Représentant de l'administration fiscale), Marie **COUELLIER** (Région Normandie - en visioconférence)

ÉTAIENT EXCUSÉS

Isabelle **MARIE-HUET** (DREAL de Normandie), Marc **LECOUSTEY** (Chambre d'Agriculture de la Manche), Emmanuel **FAUCHET** (CAUE de la Manche), Françoise **PLOUVIEZ-DIAZ** (Sous-Préfecture de Coutances), Eric **DUJARDIN** (Conseil départemental de la Manche), Valérie **BALAGUER** (Conseil départemental de la Manche)

Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin

Audrey **LECOEUR** (en visioconférence), Agnès **ORANGE**, Vanessa **LEPASQUIER**, Gaïd **LEPINEAU**, Joëlle **RIMBERT**, Guillaume **HEDOUIN** (en visioconférence), Jean-Baptiste **WETTON**, Laurent **ALBORINO**, Denis **LETAN**

Nombre de votants : 33 membres en présentiel + 7 pouvoirs

Soit un quorum de 40 membres sur 58

CS 2021/46 Finances locales – Décisions budgétaires – Priorité 2 – Contribuer à l'attractivité durable du territoire - Animation et promotion touristique

Code budgétaire PAP : P3202_ANIMTOURISME

Dépenses		Recettes	
60632	1 500,00 €	7472 RÉGION	10 000,00 €
6132	500,00 €		
6135	2 300,00 €		
6231	1 000,00 €		
6232	700,00 €		
6237	2 500,00 €		
6281	1 500,00 €		
Montant prévisionnel de l'opération			10 000,00 €

Lancé depuis 2019, le projet de coopération Leader pour faire des Parcs naturels régionaux une destination d'excellence du tourisme ornithologique en France, se poursuivra en 2021, avec notamment la qualification de l'offre et la mise en réseau des acteurs touristiques. Pour compléter ces actions, le Parc poursuivra une communication ciblée auprès du public britannique avec plusieurs Parcs naturels régionaux français et réfléchirons en interparcs avec les Boucles de la Seine Normande à des outils de communication commun à nos territoires (blog, réseaux sociaux, brochures...).

Le Parc adhérera à la démarche « Valeurs Parc » de la Fédération des Parcs naturels régionaux pour continuer la qualification de l'offre en proposant dans un premier temps aux hébergeurs d'obtenir cette marque. Il sera nécessaire d'acquérir des outils de communication pour promouvoir le réseau des marqués, et de leur proposer une malle d'outils pédagogiques pour permettre à leurs hôtes de découvrir la richesse de notre territoire.

2021 marquera le lancement d'un bureau des guides et des activités nature, avec une centrale de réservation. Il est nécessaire de réaliser une étude juridique pour garantir une structure solide et viable en amont.

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20210323-DELIB_CS2021_46-DE
Date de télétransmission : 15/04/2021
Date de réception préfecture : 15/04/2021



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Pour poursuivre l'animation du réseau des acteurs touristiques du territoire, il sera proposé des journées rencontre pour échanger sur des thématiques communes : l'itinérance, le tourisme ornithologique, la connaissance du territoire, les sites et sentiers...

En 2021, c'est aussi le changement de nom pour l'opération « Hiver au marais », qui devient l'opération « Marais blanc ». Le travail en partenariat avec les offices de tourisme du territoire se poursuit autour de la notoriété de ce phénomène, et des richesses offertes en période hivernale. En parallèle de cette opération, une action « Marais vert » sera développée afin de promouvoir aussi l'activité printanière et estivale dans le marais. Le Parc assure la promotion du territoire et des animations seront proposées. Des livrets adaptés aux familles seront réalisés dans les différents offices pour permettre une découverte en autonomie, avec une charte graphique et une mascotte communes, qui seront proposées par le Parc.

La mission de promotion du territoire se poursuivra en participant à plusieurs salons en partenariat avec les acteurs de la Région Normandie (offices de tourisme, agences d'attractivité, acteurs institutionnels...).

Cette action mobilise par ailleurs un budget de 4 000 € pour la réalisation de publications touristiques diffusées auprès des partenaires et prestataires (Carte de visite, dépliant d'appel, dépliant Maison du Parc).

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- **DONNE** son accord sur ce dossier
- **AUTORISE** le Président à signer les documents y afférents.

ADOPTÉ à l'unanimité.

**Pour extrait certifié conforme
Transmis en préfecture le 15 avril 2021
Jean MORIN
Président du Parc naturel régional
des marais du Cotentin et du Bessin**

PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN
3 Village Ponts d'Ouve - 137
Saint-Côme-du-Mont
85500 CARENTAN-LES-MARAIS
Tél. 02 33 71 61 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr